



COMMUNE DE
VIRIVILLE

GARDERIE PÉRISCOLAIRE COMMUNALE
TEL : 04 74 54 09 17
ANNÉE SCOLAIRE
2011 / 2012

RÈGLEMENT DE LA GARDERIE PÉRISCOLAIRE

Le présent règlement, approuvé par le Conseil Municipal de Viriville du 14 juin 2010, régit le fonctionnement de la garderie périscolaire.

Fonctionnement :

Horaires : 7h30 -8h30
16h30 -18h00

Le matin, les parents doivent accompagner les enfants directement à la garderie. L'animatrice les emmène à 8h30 à l'école.

Le soir, les animatrices vont chercher les enfants à la maternelle puis attendent les inscrits du primaire à la sortie des classes à 16 h30 et assure l'encadrement au local. Les parents viennent chercher les enfants à la garderie.

Inscription

Il est impératif d'inscrire les enfants pour la garderie auprès de l'animatrice (tel : 04 74 54 09 17) ou à l'école (04 74 54 14 02)

Seules les personnes inscrites sont autorisées à venir chercher les enfants. (Voir autorisation de sortie ci-jointe à rendre)

Tarifs

Le tarif est le suivant, sous réserve d'une nouvelle délibération du Conseil Municipal :
Matin 1.70 euros
Soir 1.70 euros

Discipline

Les enfants fréquentant la garderie périscolaire doivent être propres, avoir une tenue correcte et se montrer disciplinés.

ILS RESPECTERONT LE PERSONNEL DE SERVICE.

Ils veilleront à ne pas endommager le matériel. Tous les dégâts constatés seront facturés aux parents.

L'inobservation du présent règlement entraînera un avertissement écrit aux parents, qui devra être retourné dûment signé sous 48 heures.

Pénalités de retard

Afin de préserver les impératifs de sortie des enfants fixée à 18h00 indispensable au bon déroulement des fonctions du personnel de la commune, les parents coutumiers d'une transgression de cet aspect du règlement intérieur seront sanctionnés d'une pénalité forfaitaire de 10 €. Au bout de 3 pénalités l'enfant sera exclu de la garderie.

Il est impératif, pour les besoins du service, que les parents viennent chercher leurs enfants au plus tard à 18h00.

Le Maire, Bernard GILLET

-----**Partie à nous retourner**-----

Année scolaire 2011 / 2012

Monsieur/Madame.....

Responsable légal de(s)l'enfant (s)..... accepte de façon pleine et entière le règlement intérieur du service de la garderie périscolaire municipale pour l'année scolaire 2011 / 2012.

Mention « lu et approuvé » Signature des responsables légaux